

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP

Le vingt-six mars deux mille vingt et un à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni au Quattro, après convocation légale,
sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 36
DATE DE LA CONVOCATION	19/03/2021
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	02/04/2021

OBJET :

Réhabilitation de la ferme de Charance - Avance TVA - modification du calendrier de
remboursement

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , M. Jérôme MAZET ,
Mme Pascale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , M. Cédryc
AUGUSTE , M. Daniel GALLAND , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre
MARTIN , Mme Martine BOUCHARDY , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M.
Claude BOUTRON , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme
Françoise BERNERD , Mme Mélissa FOULQUE , M. Gil SILVESTRI , Mme Chiara GENTY , M.
Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , M. Fabien VALERO , Mme Sabrina CAL , M.
Bruno PATRON , M. Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , Mme Charlotte
KUENTZ , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , M. Nicolas GEIGER , Mme
Marie-José ALLEMAND , M. Michel BILLAUD
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

Mme Rolande LESBROS procuration à Mme Martine BOUCHARDY, Mme Solène FOREST
procuration à M. Jean-Louis BROCHIER, Mme Ginette MOSTACHI procuration à Mme
Maryvonne GRENIER, M. Richard GAZIGUIAN procuration à M. Cédryc AUGUSTE, M.
Christophe PIERREL procuration à Mme Charlotte KUENTZ, Mme Isabelle DAVID
procuration à M. Eric GARCIN

Absent(s) :

Mme Pauline FRABOULET

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités
Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Bruno PATRON,
ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions
qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Par délibération en date du 28 juin 2019, notre assemblée a approuvé l'octroi d'une avance de 146 000 € au Conservatoire Botanique National Alpin concernant la réhabilitation de la ferme de Charance.

Cette avance était possible dans la mesure où le projet répondait aux conditions cumulatives suivantes :

- répondre à un intérêt public
- répondre à un intérêt propre du bailleur de fonds
- que le prêt soit prévu dans le budget de la collectivité qui l'octroie
- que le prêt soit effectué à titre gracieux

Le remboursement de cette avance était prévu en deux fois, à savoir :

- 71 000 € en 2021
- 75 000 € en 2022

La réalisation de ces travaux a été largement impactée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 et de fait la réception du chantier a été décalée à l'été 2021.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé de modifier le calendrier de remboursement de cette avance selon l'échéancier ci-dessous :

- 71 000 € en 2022
- 75 000 € en 2023

Décision :

Il est proposé sur avis favorable de la Commission des Finances et du Budget du 17 mars 2021 :

Article unique : d'approuver la modification du calendrier de remboursement de l'avance de 146 000 €, à savoir :

- 71 000 € en 2022
- 75 000 € en 2023

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 42

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : - 7 AVR. 2021
Affiché ou publié le : - 7 AVR. 2021